

# Sélection d'article sur la politique suisse

|                      |   |
|----------------------|---|
| Requête              | <b>24.04.2024</b>   |
| Thème                | <b>Sans restriction</b>   |
| Mot-clés             | <b>Production biologique</b>  |
| Acteurs              | <b>Metzler, Ruth (cvp/pdc) alt-BR/ex-CF, Parmelin, Guy (svp/udc) BR<br/>WBF / CF DEFR</b> |
| Type de<br>processus | <b>Sans restriction</b>   |
| Date                 | <b>01.01.1990 - 01.01.2020</b>  |

# Imprimer

## Éditeur

Année Politique Suisse  
Institut für Politikwissenschaft  
Universität Bern  
Fabrikstrasse 8  
CH-3012 Bern  
[www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss)

## Contributions de

Ziehli, Karel

## Citations préféré

Ziehli, Karel 2024. *Sélection d'article sur la politique suisse: Production biologique, 2019*. Bern: Année Politique Suisse, Institut de science politique, Université de Berne. [www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss), téléchargé le 24.04.2024.

# Sommaire

|                           |          |
|---------------------------|----------|
| <b>Chronique générale</b> | <b>1</b> |
| <b>Economie</b>           | <b>1</b> |
| Agriculture               | 1        |
| Denrées alimentaires      | 1        |

## Abréviations

**SRF** Schweizer Radio und Fernsehen

---

**RTS** Radio Télévision Suisse

# Chronique générale

## Economie

### Agriculture

#### Denrées alimentaires

**MOTION**  
DATE: 26.09.2019  
KAREL ZIEHLI

Pour sa dernière intervention en tant que conseiller national, Jacques-André Maire (ps, NE) a défendu **une meilleure transparence dans la fixation des prix des produits issus de l'agriculture biologique**. Il déplore, en effet, que la grande distribution se fasse une marge plus importante sur les produits labellisés Bio que sur les produits conventionnels. Selon une enquête de la RTS, citée par l'élu socialiste, les intermédiaires prendraient une marge de l'ordre de 50 à 95% plus élevée pour ces produits. Une plus grande transparence dans la fixation de ces prix permettrait donc d'informer correctement tant les producteurs que les consommateurs.

Le conseiller fédéral en charge de l'économie et des questions agricoles, Guy Parmelin, a précisé, devant l'assemblée, que des outils législatifs existent déjà quant à la transparence sur le marché agricole suisse. Un monitoring a été mis en place et permet d'analyser toute une série de données sur la valeur ajoutée brut ainsi que sur les marges. Le Conseil fédéral s'est d'ailleurs dit prêt – déjà dans sa réponse à la motion Bendahen 18.4364 – à étendre ses pratiques là où la structure du marché le permettrait, afin d'en savoir plus sur les marges réalisées aux différents échelons. Il s'est, par contre, opposé à l'idée de dévoiler des données précises qui permettraient de déterminer quelles sont les entreprises concernées, cela représentant une atteinte au secret des affaires. Le Conseil national lui donnera raison, préférant rejeter cette motion par 95 voix contre 74 et 6 abstentions.<sup>1</sup>

---

1) AB NR, 2019, S.1922 f. ; RTS - "Les distributeurs touchent des marges plus grandes sur les produits bio"